RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Nombre de Membres dont le Conseil
Municipal doit être composé : 43
Nombre de Conseillers en exercice : 43
Nombre de Conseillers présents à la séance : 43

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
Séance du 08 juillet 2020

OBJET :

DE-20-07-1-44) DEMANDE DE SUBVENTION D'INVESTISSEMENT AUPRES DE LA C.A.F. DU VAL-DE-MARNE POUR DES TRAVAUX DE RENOVATION AU TITRE DE L'ACCUEIL DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP DANS LES CENTRES DE LOISIRS VINCENNOIS

L'an deux mille vingt, le mercredi huit juillet à dix-neuf heures,

Le Conseil municipal de la ville de Vincennes, dûment convoqué par Madame le Maire le jeudi 25 juin 2020 conformément au Code général des collectivités territoriales (articles L 2121-7 et suivants), s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme LIBERT-ALBANEL, Maire.

Présents : Mme LIBERT-ALBANEL, M. LEBEAU, Mme MARTIN, M. BENSOUSSAN, Mme SÉGURET, M. CAMELOT, Mme VOISIN, M. LOUVIGNÉ, Mme TOP, M. TOURNE, Mme VALVERDE, M. BEAUFRÈRE, Mme GAUVAIN, Mme ALBERT, M. LEROY, Mme KAMINSKA, M. MOULY, M. BONAVENTURE, M. CHARDON, Mme SERVIAN, M. PITAVY, Mme POLLARD, M. LAFON, Mme VALERO, Mme BRÉON, Mme RUFFENACH, Mme BOILOT, M. MICHON, M. GIRARD, M. BOUKOBZA, M. LECOMTE, M. DIARRA, Mme ODDON, Mme RANIERI, Mme HAUCHEMAILLE, M. RIBET, M. SESTER, Mme LE CALVEZ, M. BERNIER-GRAVAT, Mme GALL, Mme MEZA-CAMPUZANO, M. EPINAT, Mme BALAGNA-RANIN.

Absents excusés : .

Absents : .

Secrétaire de séance : Mme ALBERT

Le Conseil...

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20200708-lmc1H7317H1-DE
Date de réception en Préfecture : 15/07/2020
Date de Publication : 15/07/2020

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le dispositif « Fonds Publics et Territoires » d'aide à l'investissement de la Caisse d'Allocations Familiales du Val-de-Marne ;

Vu le dépôt de candidature de la Ville pour les travaux de rénovation et et de remise aux normes handicap réalisés dans les centres de loisirs maternels et élémentaires ;

Vu l'avis favorable rendu le 16 octobre 2019 par la Commission d'Action Sociale de la Caisse d'Allocations Familiales du Val-de-Marne ;

Considérant la convention proposée par la Caisse d'Allocations Familiales du Val-de-Marne ;

Après avis de la commission Enfance, Développement économique du 03 juillet 2020,

D É L I B È R E

à l'unanimité,

ARTICLE I : Approuve la convention n°201900585 à intervenir avec la Caisse d'Allocations Familiales du Val-de-Marne pour l'attribution d'une subvention pour les travaux réalisés en 2019 au titre de l'accueil des enfants en situation de handicap dans les centres de loisirs vincennois.

ARTICLE II : Autorise Madame le Maire à signer ladite convention et tous les documents s'y rapportant.

Pour extrait conforme,

Le Maire

Signé

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20200708-lmc1H7317H1-DE
Date de réception en Préfecture : 15/07/2020
Date de Publication : 15/07/2020